

Département du Territoire de Belfort
6, place de la Révolution Française
90000 BELFORT

RECONSTRUCTION DU GYMNASSE RENE GOSCINNY
7, rue Vipalogo
90300 VALDOIE

C.C.T.P.
(Cahier des Clauses Techniques Particulières)

LOT 03 CHARPENTE
METALLIQUE

MAITRISE D'ŒUVRE :

ITINERAIRES ARCHITECTURE
7 faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT
1 Rue Martin Niemöller 70400 HERICOURT

BET ESPACE INGB
1, rue Morimont 90000 BELFORT

BET PROJELEC
18, rue Albert Camus 90000 BELFORT

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'OUVRAGE	3
LOT 03 – CHARPENTE METALLIQUE.....	4
I.1. Echafaudage	4
I.2. Ossatures principales.....	4
I.2.1. Portique	4
I.2.2. Poteaux de pignon	5
I.3. Pannes	5
I.4. Ossature bardage	5
I.5. Ossature châssis / divers	6
I.5.1. Ossature menuiseries extérieures	6
I.5.2. Ossature support de panier de basket	6
I.5.3. Ossature support de rideau	6
I.6. Contreventements.....	6
I.7. Acrotère.....	7
I.8. Noues et chéneaux	7
I.9. Peinture	7
I.10. Mise à la terre.....	7

PRESENTATION DE L'OUVRAGE

Les travaux ont pour objet la reconstruction du gymnase René GOSCINNY du collège de Valdoie (90300).

Classement Type — Catégorie

- Catégorie 5^{ème}
- Type X

LOT 03 – CHARPENTE METALLIQUE**I.1. Echafaudage**

POUR MEMOIRE

L'entreprise doit prévoir et inclure dans ses prix unitaires tous les moyens de levage et d'échafaudage dont elle aura besoin pour mettre en œuvre ses ouvrages.

I.2. Ossatures principales**NOTA :**

- Les pieds de poteaux métalliques (pieds de poteaux articulés) seront à sceller par le titulaire dans les semelles BA (semelles BA réalisées par le lot Gros Œuvre).
Le présent lot doit par conséquent :
 - Fournir au lot Gros Œuvre des corbeilles en métal déployé venant créer des réservations prêtes à recevoir les pieds de poteaux articulés (pied de poteaux composés de platine, boulons crossés et barre d'ancrage)
 - Sceller à l'aide d'un mortier de scellement adapté les pieds de poteaux dans les réservations
 - Vérifier au coulage les positions exactes des corbeilles. Il demeurera responsable des emplacements.
- Les allèges maçonnées (allèges maçonnées réalisées par le lot Gros Œuvre) devront être tenues en tête dans la charpente métallique.
- Les ossatures principales viendront supporter les réseaux suspendus (VMC et chauffage) et les équipements sportifs.
- Toutes les soudures (sauf justification dans note de calcul) seront de classe 2 de qualité
- Toutes les chevilles (mécaniques ou chimiques) feront l'objet d'Avis Technique
- Les fixations et les soudures seront invisibles ou très soignées sur les faces vues
- Les poteaux seront prêts à recevoir un bardage double peau. Les pannes seront prêtes à recevoir les bacs aciers support d'étanchéité.

I.2.1. Portique

L'entreprise devra la fourniture, le transport, le montage et l'assemblage d'ossatures principales comprenant 7 portiques composés chacun de :

- 2 poteaux en profilés IPE 600 avec pieds de poteaux articulés.
Hauteurs poteaux depuis semelles BA : 10.90 ml env.
- 1 arbalétrier réalisé à partir de 2 traverses en profilés IPE 600, compris goussets, clés de faîtage et renforts plats
Portées : 28.60 m env. pris horizontalement
Pente double : 3.5 %

Entraxes portiques : 5.20 m env.

Compris assemblages, scellements, renforts et toutes fixations.

Compris toutes sujétions pour une réalisation suivant les Règles de l'Art et Normes en vigueur.

Localisation

Aire d'évolution

I.2.2. Poteaux de pignon

Fourniture, transport, montage et assemblage de poteaux en profilés IPE 220

Hauteurs poteaux depuis semelles BA : 10.60 ml env.

Compris assemblages, scellements, renforts et toutes fixations.

Compris toutes sujétions pour une réalisation suivant les Règles de l'Art et Normes en vigueur.

Localisation

Pignons Est et Ouest

I.3. Pannes

Fourniture et mise en œuvre de pannes faitières, sablières et intermédiaires support de couverture par profilés métalliques IPE 180, compris tendeurs.

Les pannes seront espacées tous les 2.50 m env.

Les pannes seront fixées sur les arbalétriers par des échantignolles boulonnées.

L'ossature de la couverture sera réceptionnée par le lot Etanchéité qui s'assurera que sont respectées la pente, le nombre de pannes et leur section.

Les présentes pannes supporteront une couverture bac acier support d'étanchéité (support d'étanchéité bacs acier prévu au lot Etanchéité).

Compris toutes sujétions pour une réalisation suivant les Règles de l'Art et Normes en vigueur.

I.4. Ossature bardage

SANS OBJET

Les plateaux support de bardage (plateaux support de bardage prévus au lot bardage) porteront de poteau à poteau (poteaux des postes précédents)

I.5. Ossature châssis / divers

I.5.1. Ossature menuiseries extérieures

L'entreprise du présent lot devra la réalisation des ossatures des menuiseries extérieures constituées par :

- traverse basse en profilés de section rectangulaire de 160 x 80 fixée de part et d'autre entre poteaux des portiques par équerres de fixations boulonnées
- poteaux suivant localisations en profilés de section rectangulaire de 160 x 80 fixés en bas et en haut dans traverses.
- traverse haute en profilés de section rectangulaire de 160 x 80 fixée de part et d'autre entre poteaux ci-avant par équerre de fixations boulonnées

Compris toutes fixations et assemblages.

L'ossature des menuiseries sera réceptionnée par le lot Menuiseries Extérieures qui s'assurera du parfait aplomb des ossatures.

Compris toutes sujétions pour une réalisation suivant les Règles de l'Art et Normes en vigueur.

Localisation

Façades Nord et Sud

I.5.2. Ossature support de panier de basket

Réalisation des ossatures de renfort nécessaires à la pose des paniers de basket composées de :

- Carré de 120 x 120 x 5 entre portiques
- Ramasse poutre en pignon UPE 140
- Platine + boulonnerie pour adaptation charpente

L'entreprise se coordonnera avec le lot EQUIPEMENT SPORTIF.

I.5.3. Ossature support de rideau

Réalisation des ossatures de renfort nécessaires à la pose d'un rideau séparatif sur le portique de la file 8

L'entreprise se coordonnera avec le lot EQUIPEMENT SPORTIF.

I.6. Contreventements

Réalisation du contreventement en croix de Saint-André.

Reprise des efforts de vent en toiture par diagonale de versant

Reprise des efforts de vent en élévation par tube Ø 100

Compris toutes sujétions pour une réalisation suivant les Règles de l'Art et Normes en vigueur.

Localisation

Entre portiques au droit des sanitaires

I.7. Acrotère

Réalisation d'acrotères périphériques constitués de :

- Baïonnettes en profilés HEA 160 soudées sur poteau de portiques
- Lisses filantes hautes, intermédiaires et basses en profilés UPN 160 fixé sur baïonnettes par équerres boulonnées

Hauteur suivant plans Architecte.

Compris toutes sujétions pour une Réalisation suivant les Règles de l'Art et Normes en vigueur.

I.8. Noues et chéneaux

SANS OBJET

Noues et chéneau en tôle pliée prévu au lot Couverture

NOTA :

Le présent lot devra le calage de la structure afin d'obtenir une pente minimum de 1% pour les noues et chéneaux

I.9. Peinture

Application avant montage sur tous ouvrages métalliques d'une peinture antirouille au chromate de zinc conforme aux Normes en vigueur.

Avant application, toutes les faces de métal seront dégraissées, brossées, décalaminées.

Compris toutes reprises de peinture antirouille après montage de la charpente, notamment au droit des assemblages.

Compris application d'un peinture glycérophtalique teinte au choix de la Maîtrise d'Œuvre sur les ossatures destinées à rester apparentes (poteaux exposition et toutes les ossatures atelier – non limitatif).

Epaisseur mini de la protection peinture : 60 microns.

I.10. Mise à la terre

Tous les éléments métalliques des ouvrages du présent chapitre seront raccordés entre eux par une tresse métallique prévue au chapitre Electricité.

Le titulaire du présent chapitre devra prévoir les attentes pour raccordements à la tresse métallique.